FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE : 26/02/2026
FRANCAIS

INTERACTION Q-CONNECT®

(Conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE de la Commission européenne, au règlement (CE) n° 1907/2006, au règlement (CE) n° 1272/2008 et au règlement (UE) n° 453/2010)

FABRICANT

ENTREPRISE :	INTERACTION-CONNECT S.A.
MARQUE :	Q-CONNECT
ADRESSE :	296-298 Route de Longwy L-1940 Luxembourg, Luxembourg
TÉL. :	+32 9 380 8248
E-MAIL :	info@interaction-connect.com
SITE WEB :	www.q-connect.com

IDENTIFICATION DU PRODUIT

DÉNOMINATION COMMERCIALE :	Encre pour marqueurs pour tableaux à feuilles mobiles / Noir (KF01551, KF15392)
SUBSTANCE/MÉLANGE :	Mélange/préparation
FORME :	Liquide
UTILISATIONS IDENTIFIÉES :	Produits chimiques de laboratoire, Fabrication de la substance/du mélange

IDENTIFICATION DES RISQUES

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation européenne.

Aperçu

des mesures d'urgence Attention ! Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
Peut provoquer une irritation de la peau, des yeux, des voies respiratoires ou du système gastro-intestinal.

Principales voies d'exposition : contact avec les yeux / contact avec la peau / inhalation / ingestion

COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation
chimique Mélange des substances
suivantes Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous, contenant des additifs non dangereux

COMPOSANTS				
CAS	**NOM CHIMIQUE**	**1999/45/CE**	**CLP**	**CÔNE**
2611-82-7	ROUGE ACIDE 18	NON CLASSÉ	NON CLASSÉ	4.4%
1934-21-0	JAUNE ACIDE 23	NON CLASSÉ	NON CLASSÉ	2%
3844-45-9	BLEU ACIDE 9	NON CLASSÉ	NON CLASSÉ	3.3%
56-81-5	GLYCÉROL	NON CLASSÉ	NON CLASSÉ	25%
122-99-6	PHÉNOXYÉTHANOL	NON CLASSÉ	NON CLASSÉ	0.3%
7732- 18-5	EAU	NON CLASSÉ	NON CLASSÉ	65%

Informations complémentaires : pour connaître le libellé des phrases de risque mentionnées, se reporter à la section 16

PREMIERS SECOURS

INHALATION : Éloignez la personne concernée de la zone contaminée et emmenez-la à l'air libre.

CONTACT AVEC LA PEAU : Lavez et rincez immédiatement et abondamment à l'eau.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez immédiatement et soigneusement, en écartant bien les paupières de l'œil (15 minutes au minimum). Consultez toujours un ophtalmologue, même en l'absence de symptômes immédiats.

INGESTION : Ne tentez jamais de provoquer le vomissement. Appelez immédiatement un médecin

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO_2). Mousse. Poudres.
Moyens d'extinction inappropriés : Aucun à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser des agents d'extinction appropriés. Risques spécifiques : Lors de la combustion : des vapeurs toxiques peuvent se dégager si le produit est chauffé jusqu'à dessiccation.
Méthodes spécifiques de lutte contre l'incendie : Ne pas tenter de lutter contre l'incendie sans équipement de protection approprié.
Protection des pompiers : Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ; Ne pas fumer. Précautions environnementales : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage :
Neutralisation : Absorber le déversement avec : un matériau absorbant inerte, de la terre ou du sable.
Nettoyage/décontamination : Laver les résidus non récupérables avec de grandes quantités d'eau.
Élimination : Éliminer les matériaux contaminés conformément à la réglementation en vigueur.

MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION
Mesures techniques : Extraction des vapeurs à la source. Matériel et équipement adaptés à l'utilisation avec des liquides à base d'eau fortement colorés.
Précautions : Éviter tout contact direct avec le produit. Travailler dans un endroit bien ventilé. Il est interdit de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

STOCKAGE
Mesures techniques : Le sol du local de stockage doit être imperméable, incombustible et conçu pour former un bassin, afin que les liquides stockés ne puissent en aucun cas s'échapper à l'extérieur.
STOCKAGE : Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, le récipient hermétiquement fermé, à l'écart de toute source d'inflammation
. Matières incompatibles : Agents oxydants puissants. Ne convient pas : Peut provoquer la rouille de certains métaux

MESURES DE PRÉVENTION DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Aspirer les vapeurs à la source.
France : Éthylène glycol

Équipement de protection individuelle :
Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante : , Appareil respiratoire adapté.
Protection des mains : Gants
de protection imperméables. Protection des yeux : Lunettes
de sécurité. Protection de la peau et du corps : Vêtements adaptés.

Équipement collectif d'urgence :
Douche oculaire. Douche de sécurité. Mesures d'hygiène :
Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Fiche d'informations générales : Liquide
Couleur : Noir
Odeur : légèrement aqueuse
Température d'inflammation : 287 °C
Auto-inflammabilité : Non déterminée
Risque d'explosion : le produit ne présente pas de risque d'explosion
pH : /
Densité de vapeur (air = 1) : supérieure à 1

Solubilité
dans l'eau : Miscible (dans toutes les proportions)
dans les solvants organiques : Miscible (dans toutes les proportions) avec : glycérol

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'utilisation
Réactions dangereuses :
Conditions à éviter : Peut s'enflammer lors d'un chauffage jusqu'à dessiccation lorsque toute l'eau s'est évaporée
Matières à éviter : Agents oxydants puissants Produits de décomposition dangereux : En cas de combustion ou de décomposition thermique
(pyrolyse), dégage : Oxydes de carbone (CO, CO2)

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Les vapeurs peuvent provoquer de la somnolence et des vertiges.
Symptômes aigus : En cas d'ingestion : nausées, vomissements, dépression
du système nerveux central. En cas d'inhalation : vertiges, maux
de tête. Effets locaux : À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez et la gorge.
Un contact répété ou prolongé peut provoquer une légère irritation de la peau.
Contact avec les yeux : peut provoquer de graves lésions
oculaires. Informations complémentaires : les informations ci-dessus concernent l'encre. L'encre est contenue dans le réservoir fibreux d'un marqueur de petite capacité contenant 3 grammes ou moins, ce qui limite considérablement les possibilités d'exposition pour l'utilisateur.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Toxicité :
Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente disponible.
Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente disponible.
Comportement dans les écosystèmes : Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente disponible. Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente disponible.
Informations écologiques supplémentaires :
Remarques générales :
Classe de danger pour l'eau 1 (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau.
Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou le réseau d'égouts.
Résultats de l'évaluation
PBT et vPvB PBT : Sans objet.
vPvB : Sans objet.
Autres effets néfastes : Aucune autre information pertinente disponible.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets issus du produit :
Destruction/Élimination : Éliminer conformément à la réglementation
locale en vigueur. Emballages contaminés :
Destruction/Élimination : Détruire dans un site
agréé. Remarque : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations européennes, nationales ou locales spécifiques concernant l'élimination.

INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Réglementation internationale : Non réglementé

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas classé conformément au règlement européen sur les substances dangereuses : E
Directive 67/548/CE (30e adaptation) et sur les préparations dangereuses : Directive 2006/8/CE

Prescriptions nationales :
France : Maladies professionnelles (tableaux (x) n° 84) concernées
Remarque : Les informations réglementaires fournies ci-dessus indiquent uniquement les principales réglementations spécifiquement applicables au produit décrit dans la FDS

AUTRES INFORMATIONS

Ces informations reposent sur nos connaissances actuelles. Toutefois, elles ne constituent en aucun cas une garantie quant aux caractéristiques spécifiques d'un produit et ne donnent pas lieu à une relation contractuelle juridiquement valable.